

QUESTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL F.O RENAULT CHOISY AU MOIS DE MAI 2008

Depuis la mise en place de l'accord filiale 100 (bloc de compétence), la direction n'a pas appliqué la réinitialisation en place de cet accord, et les salariés n'ont pas bénéficié de celui-ci. La direction doit assumer sa responsabilité.

FO a toujours interpellé la direction locale comme au central sur l'évolution des salariés bloqués au même coefficient depuis des années.

✓ Pour FO, cela ne peut plus durer car chaque année nos responsables mettent le plan de formation en place suite au budget alloué à l'augmentation individuelle, mais cela ne change rien pour les salariés en ce qui concerne les blocs de compétences, les P2 ou les P3.

FO demande donc à la direction de revoir la situation des salariés bloqués, dans les plus brefs délais. Dans le cas contraire, FO mobilisera les salariés à ce sujet.

✓ FO ne menace pas la direction mais attire son attention sur ce sujet, ayant plusieurs fois averti la direction, et cela dans toutes les instances.

✓ Les salariés participent à l'évolution et à l'amélioration du travail, et cela dans tous les sens du terme. La direction ne doit pas se réfugier derrière la formation que les salariés doivent suivre, et pourtant celle-ci utilise leurs comptes épargne formation et cela sans aucune reconnaissance.

✓ FO prend les salariés à témoin, nous ne céderons pas sur ce problème qui date depuis longtemps et qui nous est souvent rappelé par les salariés. Maintenant c'est à la direction de faire son travail.